

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du partenariat avec les
territoires et de la décentralisation

Direction générale de l'aviation civile

Décision du 30 septembre 2024 Portant nomination du référent déontologue de la direction générale de l'aviation civile

NOR : PTDA2425573S

(Texte non paru au Journal Officiel)

Par décision du directeur général de l'aviation civile en date du 30 septembre 2024,
M. Patrick GANDIL, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, conseiller d'Etat en
service extraordinaire, est nommé référent déontologue de la direction générale de l'aviation
civile à compter du 1^{er} octobre 2024.